

L'étrange cas de *puis* en usages discursif et argumentatif

Louis de SAUSSURE
Université de Neuchâtel

1. Introduction

Dans une recherche récente, nous revenions sur la question des adverbes et connecteurs temporels quand ils ne s'interprètent pas, ou pas seulement, comme tels Saussure & Morency (sous presse). Leur domaine de quantification, quand il s'agit d'adverbes de localisation temporelle, ou leur portée, quand il s'agit de connecteurs temporels à proprement parler, ne concerne en effet pas toujours uniquement la temporalité, loin s'en faut. Dans cette recherche, nous évoquons en conclusion les problèmes complexes posés par *puis*, en particulier en regard de sa variante *et puis*, et comparativement avec *ensuite*. Le présent article a pour objectif de tenter quelques réponses à ces problèmes liés la sémantique de *puis* et de documenter quelques hypothèses au sujet de sa pragmatique.

Quelques définitions et précisions préliminaires s'imposent ici.

Tout d'abord, nous considérerons que *puis* est un *connecteur temporel* : comme le rappellent Bras & Le Draoulec (2006), il est trivial de remarquer que *puis* connecte deux syntagmes de même niveau, et qu'il les connecte typiquement temporellement. Ceci dit, notre définition de « connecteur temporel » est sémantique et non syntaxique ; un connecteur temporel signale la temporalité d'un énoncé par référence à celle d'un énoncé antérieurement produit. Toutefois, comme d'autres expressions qui partagent avec lui cette fonction typique, *puis* semble au premier abord pouvoir connecter deux syntagmes sur un plan autre que temporel, et c'est surtout ce point qui retiendra ici notre attention ; nous serons amenés de fait à proposer une hypothèse en rupture avec la tradition récente, qui, en analysant *et puis* comme une variante de *puis*, considère que *puis* n'a pas, ou plus, de valeur temporelle. Nos observations, en dissociant clairement les deux expressions, permet de documenter l'intuition du Robert selon laquelle seul *et puis* peut coordonner des éléments sur un plan non temporel, tout en la nuanciant.

Dans Saussure & Morency (sous presse), nous suggérons, à la suite de quelques travaux antérieurs que nous discutons (notamment Turco & Coltier 1998 et Nøjgaard 1992), que sous une apparente similitude, les connecteurs qui permettent de coordonner des segments sur le plan temporel se divisent en réalité en deux classes bien distinctes, les connecteurs *temporels* et *sériels*. Nous défendons l'hypothèse, notamment, que *ensuite*, comme *d'abord* ou

enfin, est un connecteur *sériel* et non temporel. Ces connecteurs *sériels* ont pour sémantique fondamentale d'*ordonner* entre eux des composants quelconques, le niveau particulier de l'ordonnement étant construit pragmatiquement, et si nécessaire, par enrichissement, notamment en faisant porter le connecteur sur l'ordre argumentatif, l'ordre discursif (nous distinguerons ces deux types d'ordre plus bas) ou l'ordre temporel.

Les connecteurs *temporels*, quant à eux, ont l'ordonnement *temporel* inscrit dans leur sémantique, mais peuvent, pour certains d'entre eux et à des conditions qui concernent leur procédure pragmatique particulière, s'enrichir sur un autre niveau, comme *maintenant*, *en même temps*, ou *après* en usage argumentatif ou discursif.

Pour dire les choses de manière un peu plus précise, la complexité des relations entre l'ordonnement discursif, l'ordonnement argumentatif et l'ordonnement temporel réside donc en ceci que les expressions sémantiquement spécialisées dans l'expression des relations d'ordre d'un certain type peuvent parfois être interprétées selon un autre type d'ordonnement. Mais il n'y a pas là beaucoup de généralités que l'on puisse tirer, si ce n'est que les *sériels* sont moins spécifiques que les *temporels*, et que donc tous les *sériels* peuvent – telle est notre hypothèse – s'interpréter selon n'importe quelle spécification commandée par le contexte, notamment l'ordre temporel. En revanche, seuls certains *temporels* peuvent s'enrichir, ou plutôt s'accommoder contextuellement, pour communiquer un ordre non temporel. En d'autres termes, bien que le déroulement de la pensée et du discours soit linéaire, et qu'il y ait bien entendu un rapport privilégié entre l'expression de l'ordre en général et de l'ordre temporel en particulier, nous suggérons que l'idée reçue selon laquelle l'ordre discursif ou argumentatif est par nature dicible systématiquement par une sorte de transfert métaphorique à partir d'expressions dévolues au temps est trop simple ou inadéquate, en particulier parce que les expressions linguistiques portent des contraintes sémantiques propres qui peuvent empêcher de tels transferts, quelques motivés qu'ils puissent être conceptuellement.

Ainsi, *ensuite* ou *deuxièmement*, qui sont selon nous *sériels* et non *temporels* sémantiquement, peuvent – et c'est si courant que l'intuition classerait volontiers *ensuite* parmi les expressions temporelles – introduire un ordre temporel entre les événements qu'ils connectent ou entre l'événement qu'ils introduisent et l'événement contextuellement pertinent (par exemple pour *deuxièmement*). La valeur temporelle d'expressions comme *d'abord* ou *enfin* résulte également d'un enrichissement, très standard, à partir d'une sémantique ordinale et sous-déterminée (Saussure & Morency sous presse). Ainsi, donc, certains adverbiaux ou connecteurs primitivement *temporels*, comme *maintenant* ou *après* peuvent « porter sur l'énonciation » et non sur le temps référentiel. Or, si notre étude précédente nous permettait assez clairement de classer *ensuite* du côté des expressions *sérielles*, il faut

convenir que *puis* semble de prime abord se comporter de manière ambiguë, tantôt réagissant comme un *sériel* et tantôt comme un *temporel*. De plus, la question se pose d'identifier le statut de deux, voire trois variantes de *puis* qui semblent se comporter différemment de *puis* : *et puis*, *pis*, et *pis* ; ces deux dernières, que nous aborderons à la fin, relevant plus spécifiquement de l'oral.

Dans un premier temps, nous allons rappeler et développer la problématique en jeu et les principales observations pertinentes de la littérature, avant d'apporter quelques éléments qui nous pousseront, comme nous l'avons annoncé, à admettre que *puis* est bien un connecteur *temporel*, même plus rigide que certains autres puisqu'il n'autorise tout simplement pas de lecture non temporalisée des éléments qu'il relie.

2. Problématique générale : usages discursifs, argumentatifs et temporels

Les usages *argumentatifs* et *discursifs* des expressions adverbiales habituellement considérées comme temporelles sont bien connus (Cf. par exemple Schelling 1982 et 1983, Gerecht 1987, Mosegaard Hansen 1995 et 1998, Molendijk & de Swart 1996, Reyle 1998, Bacha 2005, Bras, Le Draoulec & Vieu 2001, ainsi que Rabatel 2001 qui parle quant à lui de valeur *délibérative*). Ces notions sont à distinguer toutefois de ce que la littérature habituelle entend sous le terme de *marqueur discursif* ou *connecteur discursif*, classe d'expressions ne portant *que sur les connexions discursives*, c'est-à-dire ne concernant que l'organisation du discours *stricto sensu*, cf. Nølke (1990), Schiffrin (1987), Rossari (2000) par exemple : contrairement à ces dernières, les expressions que nous étudions ont uniquement dans certains usages une fonction d'organisation du discours ou de l'argumentation.

Les cas de figure présentés ci-dessous illustrent ces effets non directement temporels :

- (1) De cette loi, il tirait toutes sortes d'applications. *D'abord*, on devait s'écraser pour entrer, il fallait que, de la rue, on crût à une émeute; et il obtenait cet écrasement, en mettant sous la porte les soldes, des casiers et des corbeilles débordant d'articles à vil prix ; si bien que le menu peuple s'amassait, barrait le seuil, faisait penser que les magasins craquaient de monde, lorsque souvent ils n'étaient qu'à demi pleins. *Ensuite*, le long des galeries, il avait l'art de dissimuler les rayons qui chômaient, par exemple les châles en été et les indiennes en hiver; il les entourait de rayons vivants, les noyait dans du vacarme. (Zola, *Au bonheur des dames*).
- (2) Je ne sortirai pas. *D'abord* je suis fatigué, *ensuite* aller au restaurant est la dernière chose qui me ferait plaisir. *Enfin*, il y a un match à la télé ce soir.
- (3) Il y a plein de cas où tu dois faire une sauvegarde supplémentaire. *D'abord*, si tu ouvres un fichier reçu par e-mail. *Ensuite*, si tu dois transférer le fichier

à un collègue qui utilise une autre plate-forme. *Et puis* surtout, chaque fois que tu fais une modification sur le fichier original.

- (4) C'est très joli. *D'abord* il y a une belle cour d'honneur. *Ensuite* il y a les tours crénelées qui se dressent, massives et imposantes, au-dessus des douves. *Et puis* il y a les jardins, superbes, qui sont visités par des centaines de touristes chaque été.

Ici, les connecteurs marquent la succession d'arguments ou de propositions (1) ou, plus généralement, des énonciations elles-mêmes (2), en vue de produire divers effets discursifs comme la motivation d'une série de conséquences de raisonnements liées à une forme de prémisse (1) ou au contraire la motivation d'une série de causes possible pour une inférence présentée anaphoriquement (2). Enfin, (3) et (4) produisent des listes en dehors de tout aspect justificatif, c'est-à-dire sans organisation argumentative au sens logique : une énumération d'exemples pour (3) qui présente en quelque sorte le degré zéro de la motivation de l'ordre, qu'on pourrait appeler un ordre neutre, et une énumération descriptive pour (4), dont nous ferons plus bas l'hypothèse que l'ordre s'y motive par d'autres raisons.

Lorsque les expressions adverbiales établissent une liste de propositions correspondant à des arguments permettant de justifier une conclusion, comme en (2), nous parlerons d'usages *argumentatifs* ; quand la liste produite n'a pas de caractère de justification et ne constitue qu'une énumération sous forme de liste, qu'il s'agisse d'une liste d'actions comme en (1), d'une énumération d'exemples ou de descriptions, comme en (3) et (4), nous parlerons d'usages proprement *discursifs*.

Une des options les plus courantes – et les plus simples – pour expliquer la valeur tantôt temporelle et tantôt discursive ou argumentative de tels connecteurs temporels passe par l'idée que toutes ces expressions seraient primitivement temporelles, mais qu'elles pourraient s'enrichir en quelque sorte non littéralement pour porter sur la temporalité non pas référentielle mais énonciative, celle-ci pouvant bien entendu et plus spécifiquement concerner l'organisation des *arguments* énoncés. Une telle hypothèse repose sur un postulat cognitif très général : ce qui permet de traiter du temps référentiel permettrait, par un transfert métaphorique, de parler du temps énonciatif. L'explication serait élégante si elle n'était contredite par les faits, car une conséquence de cette hypothèse doit être que *toute expression portant sur la temporalité référentielle doit pouvoir porter sur la temporalité énonciative*, puisqu'il s'agit alors d'un transfert purement pragmatique d'un domaine source vers un domaine cible qui partage des propriétés essentielles avec lui. Or il s'en faut de beaucoup que toutes les expressions qui semblent *a priori* temporelles autorisent un tel « transfert ». Le cas de *puis* est à cet égard frappant, puisque *ensuite* semble difficilement commutable avec *puis* dans la lecture argumentative en (5) adapté de (2) :

- (5) Je ne sortirai pas. D'abord, je suis fatigué, ? *puis* aller au restaurant est la dernière chose qui me ferait plaisir.

Il en va de même avec de nombreuses expressions temporelles :

- (6) Je ne sortirai pas. ? *Avant*, je suis fatigué, ? *plus tard* aller au restaurant est la dernière chose qui me ferait plaisir¹.

L'explication qui passerait par cette sorte de transfert pragmatique <temps référentiel → temps de l'énonciation> est donc trop forte en soi. Il est théoriquement possible qu'elle soit exacte pour certaines expressions temporelles seulement – et donc pour autant que la sémantique de ces expressions l'autorise – ou qu'elle soit tout simplement fautive. Dans Saussure & Morency (sous presse), nous proposons que les expressions *sérielles* ont pour fonction de présenter une hiérarchie entre les informations concernées, et que les contraintes contextuelles permettent d'identifier, si nécessaire, une spécification du niveau sur lequel la hiérarchie porte : ordre « neutre » comme en (3), ordre discursif comme en (4), ordre argumentatif comme en (1) ou (2), ou, bien entendu, ordre temporel. Nous ajoutons que certaines expressions comportent des contraintes d'emploi qui font supposer qu'elles encodent une procédure spécifique, comme *ensuite* qui impose un espace de temps vide (cf. Kozłowska 1997 et 1998) qui n'est aucunement prédictible à partir de la base conceptuelle de « suite ». Autrement dit, nous considérons que les effets discursifs (où l'ordre de présentation est pertinent mais ne concerne pas un raisonnement) ou argumentatif (où l'ordre de présentation concerne le raisonnement) obtenus avec des expressions soi-disant temporelles sont en réalité des enrichissements parmi d'autres possibles d'expressions sérielles. Nous affirmons même que les expressions se rapportant aux concepts d'*abord*, de *suite* et de *fin* ne correspondaient sémantiquement à rien de temporel. Nous observons à cet égard qu'une combinaison comme *ensuite mais pas après* n'était pas contradictoire en s'enrichissant de manière discursive ou argumentative, tandis que **après mais pas ensuite* ne permettait pas de « défaire » l'ordre spécifique signalé par *après* au profit d'un élément ordinal sous-spécifié signalé par *ensuite*.

Les explications purement discursives ou textuelles, qui font des connecteurs temporels des « marques d'intégration linéaire » (Auchlin 1981, Adam 1990, Turco & Coltier 1988 par exemple), ou qui, dans les traditions formelles comme la DRT (par exemple chez Reyle 1998), en font des items de structuration discursive, mériteraient d'être assorties d'une sémantique plus développée pour chacun de ces items.

¹ Dans ces deux exemples, *et après* serait en revanche possible pour introduire le deuxième terme.

Il reste que les expressions proprement temporelles peuvent elles aussi s'enrichir non-temporellement, comme *après*, *en même temps*, *maintenant*, voire *cependant* si l'on admet une sorte de permanence temporelle dans la sémantique de cette expression malgré sa spécialisation pour marquer le contraste, en tenant compte de la permanence d'usages temporels de *cependant* (par exemple en didascalie de bande dessinée) tout comme *alors* ou *tandis que* ont des usages référentiellement temporels, bien qu'assez rares en français contemporain (mais nous laisserons ici les cas d'*alors* et de *tandis que* car ils soulèvent d'autres questions complexes) :

- (7) Ils se voient souvent. *Maintenant* on ne sait pas s'ils sont amants (adapté d'après Nef 1978, 154 et 156)
- (8) Ils se voient souvent. *En même temps*, on ne sait pas s'ils sont amants.
- (9) Ils se voient souvent. *Après*, on ne sait pas s'ils sont amants.
- (10) Ils se voient souvent. *Cependant*, on ne sait pas s'ils sont amants.

Nous remarquons au passage que d'autres expressions pourtant de valeur sémantique proche sur le plan temporel ne peuvent pas entrer dans ce type de combinaisons sans forcer un sens référentiellement temporel :

- (11) Ils se voient souvent. ?*En ce moment* / ?*en cet instant* / ?*à l'heure où je vous parle* on ne sait pas s'ils sont amants (Saussure sous presse).

Les expressions temporelles autorisant un usage de type discursif ou argumentatif semblent conserver une valeur temporelle : en (7), (8) et (10), (bien que dans ce dernier cas on puisse suspecter une lexicalisation de l'expression vers le contraste) en effet, les énoncés signalent que les deux éléments coexistent au même moment². En ce qui concerne *puis*, la question est pour nous de savoir quels éléments plaident en faveur d'une valeur temporelle inaliénable, et quels autres semblent au contraire le spécialiser du côté sériel. Ce sont ces derniers que nous allons regarder d'abord.

² On pourrait penser qu'il est naturel de construire un contraste à partir de la coexistence temporelle lorsque la simple concomitance n'est pas significativement informative en elle-même, puisque dès lors les deux éléments doivent trouver leur pertinence par une différence autre que temporelle. Toutefois, même si l'intuition nous incite à cette analyse, il resterait beaucoup à expliquer pour la faire sortir du niveau de la spéculation pure. Ainsi, on peut i) se demander pourquoi *au même moment* ou *au même instant* ne parviennent pas à remplir cette fonction, et ii) signaler que deux événements temporellement consécutifs peuvent parfaitement entrer en relation de contraste avec *maintenant*, dans des énoncés comme *Elle a démissionné le matin ; maintenant, elle est revenue au travail le soir-même*, qui inciterait à une lecture concessive.

3. Considérations sur les valeurs « non-temporelles » de *puis*

Partant de la considération qu'*ensuite* appartient à la catégorie des connecteurs *sériels* connaissant facilement des enrichissements temporels, mais permettant également, comme c'est le cas par définition pour les sériels, des enrichissements discursifs et argumentatifs, si *puis* commutait sans peine avec *ensuite* dans les différents cas de figure (temporel, discursif, argumentatif), et si les lectures concernées (consécutif temporel, discursive, argumentative) étaient maintenues dans la commutation (d'autres éléments de sens émergeant par ailleurs éventuellement) alors *puis* devrait être classé parmi les sériels. Nous avons toutefois vu avec l'exemple (5) que la commutation est impossible dans certains cas, et nous faisons l'hypothèse qu'elle est problématique pour les cas de connexion argumentative.

Nous observons toutefois que *puis* commute sans peine avec *ensuite* dans certains cas d'usages discursifs, comme en (4), que je reprends ci-dessous en (4'), ou en (12). Je note déjà que la commutation avec *et puis* est également possible :

- (4') C'est très joli. D'abord il y a une belle cour d'honneur. *Ensuite / puis / et puis* il y a les tours crénelées qui se dressent, massives et imposantes, au-dessus des douves. *Ensuite / puis/ et puis* il y a les jardins, superbes, qui sont visités par des centaines de touristes chaque été.
- (12) (à propos d'une pièce montée) : (...) D'abord c'était un carré de carton bleu figurant un temple (...); *ensuite / puis / et puis* se tenait au second étage un donjon en gâteau de Savoie (...); et enfin sur la plate-forme supérieure (...) on voyait un petit amour (d'après Flaubert, *Madame Bovary*, cité par Adam 1990 :154).

Mais la commutation par *puis* reste problématique également dans certains cas d'usage discursif, comme en (3), repris en (3') ci-dessous, dans lequel on note toutefois que *et puis* reste possible :

- (3') Il y a plein de cas où tu dois faire une sauvegarde supplémentaire. D'abord, si tu ouvres un fichier reçu par e-mail. *Ensuite / et puis / ?puis*, si tu dois transférer le fichier à un collègue qui utilise une autre plate-forme. *Ensuite / et puis / ? puis* surtout, chaque fois que tu fais une modification sur le fichier original.

La même situation vaut pour les usages argumentatifs ; nous ajoutons *et puis* dans l'exemple (5) :

- (5') Je ne sortirai pas. D'abord, je suis fatigué, *ensuite / et puis / ? puis* aller au restaurant est la dernière chose qui me ferait plaisir.

Autrement dit, *ensuite* et *et puis* sont possibles dans tous les cas, mais *puis* n'est possible que dans certaines connexions discursives. Il y a à cela deux conséquences. La première est qu'il vaudrait la peine de considérer *puis* et *et puis* comme des expressions bien distinctes. La deuxième est que l'hypothèse d'un *puis* sériel est donc plus difficile à tenir, bien qu'il faille déterminer quels enrichissements discursifs sont rendus possibles avec *puis*.

Auparavant, il faut pourtant rappeler qu'à plusieurs égards, la syntaxe et la sémantique de *puis* en font une expression d'apparence bien peu temporelle.

Tout d'abord, *puis* est syntaxiquement proche d'une conjonction, comme le note en particulier Bacha (2005) avec l'exemple (13), qui relie des groupes nominaux.

(13) Pierre regarda Luc *puis* Marie (Bacha 2005:148).

Toutefois, il nous semble qu'une valeur temporelle est impossible à éliminer de la connexion réalisée par (13). Ainsi, dans une séquence où la connexion temporelle aurait peu de sens, par exemple avec un présent d'habitude, l'usage de *puis* est rendu difficile :

(14) ?Pierre aime causer avec Luc *puis* Marie.

Ajoutons qu'*ensuite* semble nettement plus difficile ici (tout comme *après* d'ailleurs), et au contraire de *et ensuite* ou *et après*, *et* autorisant *de facto* toute combinaison car plaçant le second connecteur sous sa dépendance, ce dernier prenant un simple rôle de modifieur du connecteur *et* :

(13') Pierre regarda Luc ?*après* / ?*ensuite* / *et après* / *et ensuite* Marie.

Sans entrer sur cette question qui ne concerne pas directement cet article, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi *ensuite* ne parvient pas à connecter deux SN, ce qui implique qu'une forme comme V1 SN1 *ensuite* SN2 ne peut s'enrichir comme, elliptiquement, V1 SN1 *ensuite* V1 SN2, au contraire de *puis*.

Il faut ajouter que *puis*, comme une conjonction, n'est pas déplaçable intra-prédicativement, au contraire d'*ensuite* :

(15) Elle lui rendit ses baisers, sans trouver une parole. Les deux femmes prirent *ensuite* / **puis* Pépé, qui tendait ses petits bras (Zola, *Au bonheur des dames*).

C'est également ce que relève Mosegaard Hansen (1998) en appliquant le test de la postposition, possible tant pour *ensuite* que pour un adverbe temporel comme *après*, mais impossible avec *puis* :

- (16) Il est vrai qu'*ensuite* / *après* il est parti.
(17) * Il est vrai que *puis* il est parti (Mosegaard Hansen 1998:294)

Ces points, donc, hormis ce qui concerne la connexion entre deux SN, plaident apparemment pour un *puis* qui aurait une valeur conjonctive, qui serait opposable à une valeur adverbiale, et le rapprocherait d'une valeur logique. Mais on remarque que ce dernier test ne nous renseigne guère sur la valeur temporelle ou sérielle de l'expression : la plupart de ces expressions, quelles qu'elles soient, admettent la postposition. L'impossibilité de postposer *puis* est donc indépendante du caractère sériel ou temporel de cette expression, et nous n'avons d'ailleurs pas d'explication sémantique pour ce phénomène syntaxique pour l'instant. Toutefois, ce fait est certainement à rapprocher de l'observation très intéressante de Mosegaard Hansen (1998) qui note que *puis* n'est pas focalisable, au contraire d'*ensuite*, par exemple en construction clivée :

- (18) C'est *ensuite* qu'il est parti.
(19) * C'est *puis* qu'il est parti (Mosegaard Hansen 1998:294).

Dans ces tests, *puis* réagit en général comme une conjonction sur le plan syntaxique. Soit. Ce qui est en revanche bien contestable, c'est qu'il faille en tirer la conclusion que *puis* n'aurait pas valeur temporelle, ce qui est une question sémantique.

Pourtant, tant Bacha (2005) que Mosegaard Hansen (1998) considèrent à la lumière de tels exemples que *puis* n'a pas de valeur temporelle en français contemporain mais bien une valeur conjonctive, opposant les deux, bien que Mosegaard Hansen reste assez ambiguë, considérant que *puis* a une valeur temporelle primitive, sans préciser si elle fait référence à une primitive sémantique ou, ce qui semble plutôt le cas, à une origine diachronique (attestée quant à elle bien entendu), tout en ajoutant que cette valeur s'est « plus ou moins perdue » en français contemporain.

Reyle (1998) note encore que *puis* ne peut endosser de relations causales, ce qui semblerait soit l'éloigner encore davantage d'une éventuelle valeur temporelle, si l'on suppose un lien étroit entre temporalité et causalité, soit – ce que nous préférons – le spécialiser sur la relation temporelle pure :

- (20) Max a beaucoup travaillé ?*puis* il a réussi.

Il faut d'ailleurs rappeler que la causalité peut relever de différents rapports temporels : concomitance, recouvrement, adjacence..., et le lien entre temps et cause est souvent réduit par erreur à la simple consécution.

En utilisant la dichotomie entre connecteurs temporels et sériels, il est possible de fournir une observation supplémentaire concernant la

focalisation. Tout d'abord, remarquons qu'*ensuite* n'est pas non plus focalisable, en tout cas en clivée, lorsqu'il est dans sa valeur *discursive* :

(21) D'abord je suis fatigué. *C'est *ensuite* que je n'ai aucune envie d'aller au cinéma.

Remarquons ensuite qu'aucun connecteur sériel n'est focalisable en usage discursif ou argumentatif :

(22) *C'est *d'abord* que je suis fatigué.

(23) *C'est *premièrement* que je suis fatigué.

(24) *C'est *enfin* que je suis fatigué.

Puisque *puis* n'est pas focalisable dans ces usages, et que l'ensemble des sériels ne l'est pas non plus, la conclusion devrait s'imposer : *puis* est tout simplement un connecteur sériel, tout comme *ensuite*. Mais ce serait oublier que les expressions temporelles, elles non plus, ne sont pas focalisables en usage discursif :

(25) *C'est *maintenant* qu'on ne sait pas s'ils sont amants.

La littérature hésite donc à juste titre entre un *puis* temporel et un *puis* qui remplirait une autre fonction. Si Adam (1990) inscrit *puis* dans une série *d'abord – puis – ensuite – enfin* qui a pour fonction d'induire un ordre de lecture et de signaler la trace de l'opération de mise en texte (deux éléments qui ancrent ainsi *puis* dans une fonction première discursive), il considère toutefois que les éléments de cette série ont une origine morphosémantique temporelle. Il est difficile de savoir ce qu'il faut en conclure, tout comme avec le postulat de Mosegaard Hansen (1998) que nous avons évoqué plus haut : cela signifie-t-il que *puis* a une base sémantique temporelle mais qui serait défaite ou enrichie en discours ? Si tel est le cas, il faudrait alors se poser la question de savoir comment on passe d'un niveau d'interprétation encodé temporel à un niveau d'interprétation pragmatique discursif. Ou alors s'agit-il de la question diachronique ? En ce qui concerne *puis*, on sait qu'avant le XVII^e siècle, *puis* pouvait être en situation intrapredicative – ce qui l'éloigne de la conjonction – et, surtout, *puis* a pour origine *post*. Ce qui nous incitera à comprendre cette « origine » comme diachronique dans le propos tant d'Adam que de Mosegaard Hansen, tout en nous demandant maintenant si *puis* a retenu quelque chose de son sens primitivement temporel ou non.

La valeur principalement discursive ainsi attribuée à *puis* se retrouve aussi à propos d'*enfin*, dont Cadiot & al. (1985) disent qu'il « sert à mettre fin à un discours précédent » (Luscher & Moeschler 1990 disent de manière

similaire que *enfin* marque « la fin d'un discours » ou « le dernier élément d'un discours »).

Il reste tout de même quelques auteurs qui ne se contentent pas de ces apparences. Reyle (1998) puis Borillo & al. (2003) considèrent que *puis* est d'une part proche de la conjonction car il connecte des informations de même niveau hiérarchique, et d'autre part qu'il a bien une valeur temporelle, car il introduit une relation de *narration forte*, à savoir, dans les termes de la sémantique dynamique, qu'il introduit une relation de consécution, éventuellement adjacente, mais qui exclut la causalité.

La question qui subsiste donc est celle de savoir si *puis* est bien sémantiquement sériel, auquel cas son emploi temporel résulte d'une spécification contextuelle, comme avec *ensuite*, ou temporel, auquel cas ce sont les emplois non-temporels qui sont dérivés par enrichissement pragmatique. Nous avons vu qu'il y a deux étrangetés avec *puis* : la première est qu'une commutation de *ensuite* par *puis* est impossible ou difficile dans certaines configurations, et la seconde est que *ensuite mais pas après* est une suite possible pour signaler l'ordonnancement discursif, tandis que *puis mais pas après* est impossible. Nous allons maintenant suggérer que ces deux éléments plaident pour un *puis* bel et bien temporel.

4. *Puis* temporel

Les cas où *puis* ne commute pas avec *ensuite* sont les deux suivants :

- a) Lorsque la connexion des propositions concerne l'ordre de l'enchaînement argumentatif, en particulier s'il y a lieu de présenter une liste d'arguments justifiant une conclusion ou découlant d'une prémisse. Ce cas est illustré par l'exemple (5).
 - b) Lorsque la connexion des propositions concerne une liste nécessairement atemporelle, comme en (3') ou (1') ci-dessous, où la non-consécution temporelle est instaurée par l'imparfait :
- (1') De cette loi, il tirait toutes sortes d'applications. *D'abord*, on devait s'écraser pour entrer, il fallait que, de la rue, on crût à une émeute (...) ?*Puis*, le long des galeries, il avait l'art de dissimuler les rayons qui chômaient, par exemple les châles en été et les indiennes en hiver; il les entourait de rayons vivants, les noyait dans du vacarme. (d'après Zola, *Au bonheur des dames*).

De ces observations, il ressort que *puis* n'est compatible qu'avec les usages temporels et certains usages discursifs, excluant les usages argumentatifs et les listes atemporelles.

Si *puis* était vraiment une expression sérielle, il disposerait d'une base sous-déterminée signalant l'énumération pure, c'est-à-dire une liste de spécifications variées pour un topique commun, ce que nous avons appelé

l'ordre « neutre ». Or *puis* est impossible dans ces cas de figure, qui sont du ressort de la liste atemporelle, comme en (3'). Si *puis* était sériel, il devrait être compatible par spécification avec tout ordre hiérarchisé, ce que nous allons discuter dans un instant, puis avec la temporalité, ce qu'il est (avec la restriction causale selon Reyle ou Borillo), et enfin avec la distribution des fonctions logiques argumentales, ce qu'il n'est pas. En d'autres termes, *puis* ne suit pas un schéma d'enrichissement sériel. Toutefois, combiné à d'autres connecteurs, *puis* admet une certaine souplesse qui demande d'être analysée dans une étude ultérieure : *puis enfin* semble ne poser problème dans aucune configuration, tout comme *et puis* (on ne parle pas ici de questions syntactiques comme le placement intraprédicatif ou le clivage).

En ce qui concerne d'autres cas de figure d'ordre hiérarchisé, si *puis* admet en effet des hiérarchies ordinales *a priori* non temporelles comme celles qui concernent l'axe du moins au plus important ou celui du proche au lointain, ainsi que l'illustrent respectivement (26) et (4), l'hypothèse que nous voulons défendre est qu'en fait, *puis* impose une lecture temporalisée de ces cas de figure :

- (26) Que demande Isaac pour son fils Jacob ? Premièrement les rosées du Ciel, les bénédictions spirituelles, *puis / ensuite* les biens de la terre (d'après Bourdaloue, *Sermons pour les jours de carême*).

Pour nous, l'ordre narratif temporel est communiqué par tous les emplois de *puis* seul. En (26), cet ordre est par ailleurs fortement invité par le contexte. Nous suggérons qu'en (26), *puis* impose – et c'est peut-être en lien avec sa facette conjonctive – une narration qui reprend les différentes demandes et les séquentialise, tandis que, avec *ensuite*, cette séquentialité temporelle ne serait qu'invitée par le contexte.

Une telle posture pourrait sembler très spéculative, voire contre-intuitive tant le sens commun associe des expressions comme *ensuite* à la temporalité plutôt qu'à la séquentialité. Mais si l'on tente d'avoir une lecture non narrative de (26), et donc d'avoir une interprétation en termes de liste atemporelle, on s'aperçoit en effet qu'*ensuite* la permet, au contraire de *puis*, ce qui nous fait revenir aux observations que nous avons faites à ce sujet ci-dessus. Il se trouve simplement que le contexte de (26) défavorise une telle lecture puisque plusieurs demandes ne peuvent se faire en même temps. On ne peut donc que favoriser dans une certaine mesure une lecture détemporalisée en modifiant l'exemple sans pouvoir l'interdire complètement, mais cela devrait suffire à notre observation :

- (26') Isaac a demandé à Dieu toutes sortes de choses pêle-mêle : premièrement les rosées du Ciel, *ensuite / ?puis* les biens de la terre...

En (4'), notre hypothèse est que *puis* impose une lecture temporalisée, un effet de parcours spatio-temporel, où le regard passe de la cour aux tours et aux jardins, effet d'ailleurs signalé par le Grevisse et le Robert, et que nous associerions avec un effet de subjectivité, de point de vue. La subtilité de l'effet réside en ceci que cet effet reste possible avec *ensuite* en tant qu'enrichissement pragmatique, mais qu'avec *puis*, il est obligatoire, et donc commandé par la valeur temporelle de *puis*.

Ce n'est que lorsqu'une telle lecture temporalisée est contextuellement non pertinente que *puis* sera discriminé ou étrange, comme avec la liste atemporelle ou l'usage argumentatif.

Il faut ici apporter une légère nuance à l'impossibilité de *puis* en usage argumentatif : selon notre hypothèse, *puis* devrait s'y rendre possible si une lecture temporelle de l'argumentation est possible. Cela devrait être le cas si *puis* peut s'interpréter métalinguistiquement : je dis A, puis je dis B, etc. C'est la nuance de sens qui nous semble apparaître dans le cas où un énoncé comme (5) devait être produit avec une présomption de pertinence optimale. D'où notre point d'interrogation, plutôt qu'une stellarisation totale.

5. Et puis quelques remarques conclusives

Nous l'avons dit : les auteurs que nous avons rencontrés sur cette question traitent généralement *et puis* sans le distinguer clairement de *puis* seul. Ainsi, Mosegaard Hansen (1995) cite de nombreux exemples en *et puis* à l'appui de ses développements au sujet de *puis*. Or *et puis*, nous l'avons vu, se comporte radicalement différemment de *puis* seul, et ressemble de fait beaucoup à *ensuite*, bien que n'imposant pas, en usage temporel, d'intervalle « vide », et fonctionnant vraiment comme une conjonction (autorisant la connexion entre deux SN au contraire de *ensuite* et bloquant la focalisation). Nous suggérons une analyse compositionnelle de *et-puis* assez simple : *puis* portant une spécification temporelle, il vient modifier le connecteur *et* quant à lui sous-spécifié, mais sans faire changer *et* de catégorie sémantique (ni syntaxique). En gros, un *et puis* est une sorte particulière de *et*. Ce qu'ajoute *puis* reste une valeur temporelle, quand il s'agit de connecter des événements : hormis dans la lecture métalinguistique, ce qui différencie (27) et (27'), qu'on adapte d'un exemple souvent évoqué, c'est la temporalité imposée par *et puis* malgré le caractère discontinu des procès :

(27) Max a écrit une lettre à Lady Ann et il a bu une bouteille de vodka.

(27') Max a écrit une lettre à Lady Ann et puis il a bu une bouteille de vodka.

Il reste à mentionner que l'oral *pis*, contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, ne semble pas une variante de *puis* mais bien un équivalent pour *et puis*, peut-être même une variante aphérétique de *et puis* en cours de

lexicalisation. Ainsi, *pis* apparaît commutable pour les usages typiques de *et puis* mais non pour les usages typiques de *puis* :

- (28) Il y aura certainement plus de tartelettes. *Pis* j'ai pas faim (attesté, adulte)
/ ?*puis* j'ai pas faim.
- (29) *Et puis* / *pis* / ?*puis* je veux dire, faut quand même pas charrier.

Prétendre que *pis* serait plus aisé à la prononciation que *puis* nécessiterait d'être étayé par une étude psycholinguistique détaillée, car une observation de surface donnerait plutôt au moins une équivalence : qu'on pense à des situations comme *et puis zut !* au moins aussi naturel, sinon plus, que *et pis zut*. Mais cela nous emmène vers *et pis*, qui ne nous semble exister que dans des structures assez particulières, et sujet à une variation diatopique, et que nous ne pouvons aborder ici sérieusement.

Références

- Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège : Mardaga.
- Auchlin A. (1981), « Réflexions sur les marqueurs de la conversation », *Études de linguistique appliquée* 44, 88-103.
- Bacha, J. (2005), « (*Et*) *puis* : marqueur temporel et connecteur argumentatif », in Goes, Jan (éd.), 2005, *L'adverbe : un pervers polymorphe*, Arras, Artois Presses Université, p. 147-162.
- Borillo, A., Bras M., Le Draoulec, A., Molendijk, A., de Swart, H., Verkuyl, H., Vet, C., Veters, C. & Vieu, L. (2003) « Tense and aspect », in de Swart & F. Corblin (eds), *Handbook of French Semantics*, Standford, CSLI publications, 231-348.
- Bras M., Le Draoulec A. & Vieu L. (2001), « French Adverbial *Puis* Between Temporal Structure and Discourse Structure », in Bras M. & Vieu L. (eds.), *Semantic and Pragmatic Issues in Discourse and Dialogue: Experimenting with Current Dynamic Theories*, Oxford: Elsevier.
- Bras M. & Le Draoulec A. (2006), « Quelques candidats au statut de 'connecteur temporel' », *Cahiers de Grammaire* 30, 219-237.
- Cadiot A., Ducrot, O., Fradin, B. & Nguyen, T.B. (1985), « Enfin, marqueur métalinguistique », *Journal of Pragmatics* 9, 199-239.
- Gerecht, M.-J. (1987), « Alors: opérateur temporel, connecteur argumentatif et marqueur de discours », *Cahiers de Linguistique française* 8, 69-79.
- Kozłowska, M. (1997) « Bornage et ordre temporel », *Cahiers de linguistique française* 19, 345-68.

- Kozłowska M. (1998), « Bornage, télicité et ordre temporel », in Moeschler J. & al., *Le Temps des événements*, 221-244.
- Luscher J.-M. & Moeschler J. (1990), « Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels: les exemples de *et* et de *enfin* », *Cahiers de linguistique française* 11, 77-104
- Molendijk A. & H. de Swart (1999), « L'ordre discursif inverse en français », *Travaux de Linguistique* 39, 77-96.
- Mosegaard Hansen M.-J. (1998), « The semantic status of discourse markers », *Lingua*, vol. 104, nos. 3/4: 235-260.
- Mosegaard Hansen M.-J. (1995), « Puis in Spoken French: from Time Adjunct to Additive Conjunction? », *Journal of French Language Studies*, vol.5, no.1, 31-56
- Nef, F. (1978), « *Maintenant* 1 et *maintenant* 2 : sémantique et pragmatique de 'maintenant' temporel et non temporel », in David J. & R. Martin (éds), *La notion d'aspect*, Metz, Université de Metz, p. 145-166.
- Nøjgaard M. (1992), « Les adverbes du français : essai de description fonctionnelle », *Historisk-filosofiske Meddelelser*, 66 (1).
- Nølke H. (1990), « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française* 88, 12-27.
- Rabatel A. (2001), « La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels *mais*, *cependant*, *maintenant*, *alors*, et dans l'embrayage du point de vue. Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel », *Romanische Forschungen* 113-2, 153-170.
- Reyle U. (1998), « A note on enumerations and the semantics of *puis* and *alors* », *Cahiers de Grammaire* 23, 67-79.
- Rossari, C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Saussure L. de (sous presse), « *Maintenant* : présent cognitif et enrichissement pragmatique », *Cahiers Chronos*.
- Saussure L. de & Morency P. (sous presse), « Adverbiaux temporels et sériels en usage discursif », *Cahiers chronos*.
- Schelling, M. (1982), « Quelques modalités de clôture: les conclusifs *finalement*, *en somme*, *au fond*, *de toute façon* », *Cahiers de Linguistique Française* 4, 63-107.
- Schelling, M. (1983), « Remarques sur le rôle de quelques connecteurs (*donc*, *alors*, *finalement*, *au fond*) dans les enchaînements en dialogue », *Cahiers de Linguistique Française* 5, 169-187.
- Schiffrin D. (1987), *Discourse Markers*, New York, Cambridge University Press.
- Turco G. & Coltier D. (1988), « Des agents doubles de l'organisation textuelle, les marqueurs d'intégration linéaire », *Pratiques* 57, p. 57-79.